

PROCÈS VERBAL

SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Président de séance : Fabrice PICARD

Secrétaire de séance : Marie-Laure GAZZOLI

Étaient présents : Fabrice PICARD, Richard IELSCH, Marie-France DUBREZ, Jean-Marie PAULIN, Aurélien CHATELAIN, Benjamin DIAB, Marie-Laure GAZZOLI, Frédéric LOCATELLI, Anthony MARLIN, Michel MENESTRIER, Marie-Anne MEUNIER

Étaient excusés : --

Votants : 11

1. **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2023**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu du Conseil municipal du 29 juin 2023 est approuvé et signé par le Maire et le Secrétaire de Séance.

2. **URBANISME**

Point sur les dossiers en cours

2 déclarations de travaux ont été annulés faute de réception des pièces manquantes et 1 dossier a été annulé par le pétitionnaire (Mme Alice PACHECO).

4 dossiers de DP sont en cours : 1 pour changement de menuiserie, 1 pour un bardage avec isolation, 1 pour une transformation d'ouverture en façade et 1 pour des panneaux photovoltaïques.

3. **BOIS**

Nouveau garde de l'ONF

Le nouveau garde de l'ONF est arrivé dans la commune courant août en remplacement de M. Richard DELORME. Il s'agit de M. Charles JACQUOT qui arrive du Nord de la France pour son premier poste. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Résultat consultation des entreprises plan de reboisement

Le résultat de l'appel d'offres concernant le reboisement est le suivant :

- Lot 01 – Préparation et plantation :
 - Entreprise COULET pour un montant de 10 489.88 € TTC

[Délibération n°20230502]

- Lot 02 – Fourniture des plans :
 - Entreprise DUCHESNE PEPINIERES pour la somme de 40 332.66 € TTC

[Délibération n°20230501]

Les travaux auront lieu sur les parcelles 19, 20 et 54 pour une surface de 3.37 Ha.

4. TRAVAUX

Église

Un devis pour l'entretien des vitrages et de la rénovation du bardage en tuile tôle et des lucarnes de toit a été réalisé pour un montant de 47 983.09 € TTC.

Le soutien de la DRAC va être sollicité pour obtenir un maximum d'aides financières.

Cimetière

Une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise GAUTHIER Marbrerie de Mièges pour la réalisation de nouvelles cavurnes. En effet, la totalité des cavurnes réalisées au printemps ont été vendues.

5. INTERCOMMUNALITÉ

Carte Avantages Jeunes

Le prix de la carte avantage Jeunes est passée à 10€ cette année. Elle sera facturée 9€ à la commune qui continue la gratuité pour les résidents âgés de 6 à 18 ans.

[Délibération n°20230503]

Rando des Fruitières 2024

La Rando des Fruitières aura lieu le dimanche 05 mai 2024 à Boujailles.

6. FINANCES

Achat groupé Pellets

La commune envisage de créer un groupement d'achat de pellets en vrac ou en sacs. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

Participation Foyer rural pour le Comice

Le Foyer rural a remis un chèque à la commune de Boujailles, le Conseil municipal autorise l'encaissement de ce chèque.

[Délibération n°20230504]

Carrière de la Baume

Un avenant au contrat a été accepté suite à la modification des volumes annuels par le Préfet. La Société des Carrières de l'Est s'engage à nous verser environ 6 000 € par an jusqu'à la fin du contrat en 2027.

[Délibération n°20230505]

7. VIE DU VILLAGE

Fête du village et vide-greniers

La Fête du village aura lieu le dimanche 24 septembre avec un apéritif offert sous le préau. À cette occasion, Familles Rurales a organisé un vide-greniers sur la Place de la Mairie.

Fête de Noël

Un petit goûter avec spectacle sera organisé pour les résidents de plus de 70 ans avec distribution des colis le samedi 16 décembre à 14h à la Salle des Fêtes.

8. ÉCOLE

Nouvelle inspectrice d'académie

Une nouvelle inspectrice d'académie a été nommée. Une rencontre a été organisée fin août afin de lui faire visiter nos locaux et d'échanger sur la vie scolaire et du devenir de nos écoles.

9. QUESTIONS DIVERSES

Un devis de 3 814 € TTC a été remis par l'entreprise BODET Campanaire pour la remise en état du moteur de la cloche. Le devis est accepté à l'unanimité.

Levée de la séance à 21h30.

Le Président de Séance,

Fabrice PICARD

Le Secrétaire de Séance,

Marie-Laure GAZZOLI

RAPPEL – Charte de bon citoyen :



Nous vous demandons de :

- **Ne pas stationner sur les trottoirs** pour laisser le passage libre et ne pas gêner les piétons
 - De procéder à **l'élagage de vos haies** qui gêne la circulation sur les trottoirs
- Chaque résident (propriétaire ou locataire) engage sa responsabilité en cas d'accident !